

Québec, le 10 mars 2005

À l'attention des développeurs de logiciels de facturation – Application médecine

## Nouvelle version de certains fichiers valideurs Nouveau message à la prévalidation

Nous avons produit une nouvelle version de certains fichiers valideurs. Cette nouvelle version comporte deux changements. Le premier consiste en la création de nouveaux modificateurs qui facilitera la facturation des professionnels, et l'autre, en une révision de certaines données due à des erreurs qui nous ont été soumises par différents intervenants. Voici les principaux détails de ces changements :

- Afin de faciliter la facturation des professionnels de la santé, de nouveaux modificateurs multiples ont été créés pour les spécialistes.

Présentement, certaines combinaisons de modificateurs n'existent pas. Pour pallier à ce manque, le professionnel doit inscrire le modificateur 099 sur la ligne d'acte concernée, la lettre A ou P dans le champ « Considération spéciale » et les modificateurs appropriés dans le champ « Renseignements complémentaires ».

Ainsi, certaines facturations seront facilitées par la création des nouveaux modificateurs multiples suivants qui doivent être utilisés **à compter du 29 mars 2005**. Vous les trouverez dans le fichier SPACMODI. Un communiqué suivra sous peu pour vous transmettre plus de détails relatifs à ces changements.

Combinaison de modificateurs	Modificateurs multiples	Constantes (Facteurs de multiplication)
051 - 109 - 144	329	à calculer
051 - 110 - 144	330	à calculer
051 - 111 - 144	331	à calculer
017 - 051 - 144	332	1,1250
018 - 051 - 144	333	1,0000
019 - 051 - 144	334	1,0000
017 - 093 - 144	335	2,2500
018 - 093 - 144	336	2,0000
019 - 093 - 144	337	2,0000
093 - 109 - 144	338	à calculer
093 - 110 - 144	339	à calculer
093 - 111 - 144	340	à calculer
017 - 051	576	0,7500
018 - 051	599	0,6666

Combinaison de modificateurs	Modificateurs multiples	Constantes (Facteurs de multiplication)
078 - 094	603	1,2500
094 - 147	604	2,0000
094 - 148	605	2,0000
094 - 149	606	2,0000
078 - 147	607	2,5000
078 - 148	608	2,5000
078 - 149	609	2,5000
017 - 144	610	2,2500
018 - 144	611	2,0000
019 - 144	612	2,0000
109 - 144	613	à calculer
110 - 144	614	à calculer
111 - 144	615	à calculer
051 - 144	616	0,7500
017 - 093	617	1,5000
018 - 093	618	1,3333
019 - 093	619	1,3333
093 - 109	620	à calculer
093 - 110	621	à calculer
093 - 111	622	à calculer
051 - 109	623	à calculer
051 - 110	624	à calculer
051 - 111	625	à calculer
093 - 102	626	2,0000
093 - 103	627	1,5000
093 - 104	628	1,5000
093 - 144	629	1,5000
094 - 144	630	1,5000

- Un ajustement a été apporté au code d'acte 09813 dans les fichiers OMACTARI, SPACTARI, OMACUNIT et SPACUNIT.
- Un ajustement a été apporté au code d'acte 19057 dans les fichiers OMACTARI et OMACETAB.
- Un ajustement a été apporté au code d'acte 19016 dans le fichier OMACMODI.
- Notez aussi certains ajustements dans les fichiers OMLISTMX et SPLISTMX.

## Nouveau message 942

Ce nouveau message a été créé pour valider le total des honoraires demandés versus le montant retrouvé sur les lignes de service. Le libellé de ce message est le suivant : TOTAL DP DIFFÉRENT SOMME DES LIGNES DE SERVICES. Ce dernier entraînera le rejet systématique de toute demande de paiement dont la différence est supérieure à 100 \$.

Les [nouveaux fichiers valideurs](#) sont présentement disponibles par télécommunication ou dans le site Internet de la RAMQ.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer au numéro (418) 682-5127 avec M. Roger Gagnon (poste 4626).

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle